

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

COMPTE RENDU DE SEANCE DU C.C.A.S

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

CONVOQUE LE 9 DECEMBRE 2020

L'an 2020 et le 18 Décembre à 10 Heures, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HOCHART Donata Présidente.

PRESENTS : Mme HENOT Dominique, Mme BUYCK Isabelle, Mr FOURNIER Guillaume, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme RAULT Emmanuelle, Mme BLOTTIAUX Liliane, Mme ISAMBOURG Liliane

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : Mme CHAVAUDRA Evelyne, Mme DUBOIS Françoise

ABSENTS : //

SECRETAIRE : Mme ISAMBOURG Liliane

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Budget supplémentaire du C.C.A.S Année 2020
2. Convention Mutuelle « Just »
3. Convention de prestation de transport pour les retraités Fouquiérois et à mobilité réduite.
4. Dossier (s) d'aide Sociale

Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU C.C.A.S ANNEE 2020 :

Excédent Investissement au Compte Administratif 2019 : 110 841.35 €

Section d'investissement :

Recettes : 110 841.35 €

Dépenses : 110 841.35 €

Section de fonctionnement :

Excédent fonctionnement 2019 : 204 629.02 €

Recettes : 204 629.02 €

Dépenses : 204 629.02 €

Budget supplémentaire Année 2020 :

Recettes : 315 470.37

Dépenses : 315 470.37

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité

2/ CONVENTION MUTUELLE « JUST » :

Mise en place d'une mutuelle santé communale qui a pour objectif de veiller à ce que chacun puisse accéder aux soins

- Offrir une offre de soins de qualité et de proximité
- Gagner en pouvoir d'achat

Il s'agit d'une démarche sociale, solidaire, bienveillante et responsable sans que le Centre Communal d'Action Sociale n'ait à participer financièrement au coût de la mutuelle.

Une consultation a donc eu lieu afin de mettre en place un contrat groupe ouvert à adhésion facultative pour tous les habitants de la Commune.

Mr FOURNIER Guillaume, Membre du C.C.A.S, adjoint au Maire a présenté les trois offres déposées avant la date limite de l'appel à partenariat publié sur la Voix du Nord comme suit :

- Mutuelle « Just »
- « Mutualia »
- « Adréa » Mutuelle

Les Membres du Conseil d'Administration après délibération ont décidé à l'unanimité de retenir l'offre de la Mutuelle « Just » classée première selon les critères de l'appel à partenariat et d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention à intervenir actant le partenariat pour une durée de trois ans soit du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2023.

3/ CONVENTION DE PRESTATION DE TRANSPORT POUR LES RETRAITES FOUQUIEROIS ET A MOBILITE REDUITE :

Mise en place d'un transport à la demande pour les retraités fouquiérois de 60 ans et plus et des personnes en situation de handicap.

- Les personnes ne doivent pas bénéficier d'une aide à la mobilité
- Il n'y a pas de condition de ressources
- L'utilisateur pourra être accompagné sans participation.

Le C.C.A.S a souhaité faciliter les déplacements des personnes retraitées fouquiéroises de 60 ans et plus et des personnes en situation de handicap au travers d'un partenariat avec un prestataire de transport à la demande. Il s'agit d'une démarche sociale et solidaire.

Une consultation a donc eu lieu afin de mettre en place le projet d'une prestation de transport à la demande pour les retraités fouquiérois de 60 ans et plus et à mobilité réduite.

Les membres du Conseil d'Administration après délibération ont décidé à l'unanimité de retenir l'offre de la Société APODIS classée première selon les critères de l'appel à partenariat.

4/ DOSSIER D'AIDE SOCIALE :

1^{ère} demande de prise en charge des frais de placement pour une Fouquiéroise suite à une entrée en E.H.P.A.D au 20 Novembre 2020 dont le domicile de secours est la Commune de FOUQUIERES-LEZ-LENS.

Les membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable et laissé à l'appréciation de la Commission Compétente.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

Affiché le 23 Décembre 2020

La Présidente,
Mme HOCHART Donata

